



2
Jours

La paie des saisonniers

dans PAIE - EXPERTISE PAIE / Réf : PAI-EXPE-22

Objectifs de la formation

- Gérer la paie dans les HCR et leur particularité
- Établir et contrôler les bulletins de paie des HCR
- Consolider ses acquis

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

Jour 1 - Matin

1. Examiner la présentation et contenu du bulletin de paie

- Les mentions obligatoires, interdites et facultatives
- Déterminer le salaire en accord avec la CCN applicable
- Traiter les avantages en nature

2. Traiter les charges sociales

- Quelle base de cotisations retenir
- Les différents organismes collecteurs
- L'impact du seuil des effectifs
- Les assiettes forfaitaires
- Les stagiaires et les apprentis

Jour 1 - Après-midi

3. Traiter les absences



- Valorisation
- Congés payés et leur indemnisation
- Obligations déclaratives de l'employeur
- Traitement des IJSS : que dit la convention

Jour 2 - Matin

4. Identifier les cas spécifiques

- SMIC et salaires conventionnels
- Le travail de nuit
- Les horaires de travail (jours fériés, travail dominical, etc.)

5. Traiter les jours fériés dans les HCR

- Nombre
- Compensation

Jour 2 - Après-midi

6. Examiner et traiter la durée du travail

- Décompte - Repos hebdomadaire
- Heures supplémentaires
- Traitement des temps partiels (durée minimale, heures complémentaires, etc.)

7. Traiter la dernière paie

- Spécificités en fonction de la typologie des salariés
- Documents liés à la rupture du contrat de travail

Pré-requis

Avoir des connaissances en Paie.



Public cible

DRH, gestionnaires de paie, comptables

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- La méthode pratique utilisée par le formateur fait appel à la réalisation d'exercices. Ils permettent de formaliser les acquis et de réaliser les évaluations et sont utilisés tout au long de la formation. Le formateur utilise également la méthode participative en instaurant un dialogue interactif avec le stagiaire. Combinée à une démonstration théorique percutante, celle-ci permet de prendre en considération le contexte des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Le questionnement utilisé tout au long de la formation permet au formateur de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un feedback à chaud permet un ancrage durable des savoirs.
- La réalisation d'exercices pratiques peut ponctuer les propos du formateurs à l'issue de chaque thématique.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

